Commune de Marines
www.marines.fr
Place du Maréchal Leclerc
95640 Marines
Tel. 01 30 39 70 21 - Fax. 01 30 39 96 60
Courriel : contact@mairie-marines.org

N° : 2026DM17

SERVICE : Juridique REF. : LL	DECISION DU MAIRE 2026

Objet

Convention de partenariat favorisant l'inclusion des enfants en situation de handicap

Le Maire de Marines,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n°2026-CMa-03-24 du 27 mars 2026 relative aux délégations de pouvoir consenties au Maire,

Vu le projet de convention entre la mairie de Marines et l'Institut Médico Educatif « Du Bois d'en Haut », établissement de l'A.P.E.D L'Espoir,

Considérant que l'objet de la convention ci-annexée est la mise à disposition du dispositif Hors Des Murs Vexin, et plus particulièrement la désignation d'un éducateur spécialisé référent en milieu périscolaire et soutien des accueils de l'école de Marines,

Considérant que cet éducateur est garant du suivi des enfants en situation de handicap, de la mise en place des aménagements outils spécifiques nécessaires mais constitue aussi une ressource pour l'équipe,

Considérant ainsi que dans le cadre de son intervention, les modalités de coordination et de suivi sont les suivants :

- Présentation du dispositif Hors Des Murs Vexin
- Recueil des besoins
- Propositions de sensibilisation à l'autisme auprès de l'équipe d'animation
- Echanges autour des pratiques professionnelles et des difficultés rencontrées
- Supervision sur site ou à distance des situations d'urgence
- Evénements divers

Considérant que dans le cadre des interventions susvisées, les jeunes suivis par le dispositif restent couverts par l'assurance de l'IME pour tout accident pouvant leur survenir, de même que pour la responsabilité civile,

Considérant que ladite convention sera réévaluée à l'issue de chaque année scolaire par les deux parties et pourra faire l'objet de modifications, si nécessaire, et tacitement reconduite,

DECIDE

Article 1 : De signer avec l'Institut Médico Educatif (IME) « Du Bois d'en Haut » une convention de partenariat favorisant l'inclusion des enfants en situation de handicap en milieu périscolaire et scolaire.

Commune de Marines
www.marines.fr
Place du Maréchal Leclerc
95640 Marines
Tel. 01 30 39 70 21 - Fax. 01 30 39 96 60
Courriel : contact@mairie-marines.org

Article 2 : De transmettre la présente décision au contrôle de légalité.

Fait à MARINES, le 23/07/2026

Le Maire,



Michel DEJARDIN